



Siège social
Fontenal, 12
6680 AMBERLOUP
Entreprise n° 875.192.792



Tir de la Saint-Nicolas

Le samedi 01 décembre 2018 dès 14.30 heures, la Société de Tir de Bertrix organise son tir de la Saint-Nicolas. Il s'agit d'un tir ludique sur plaquettes, à la carabine à air fournie par le club.

Les inscriptions sont souhaitées.

Règlement :

- 4 tireurs par groupe. Chaque tireur tire individuellement durant la série;
- Pour un montant de 10€, chaque tireur disposera de 30 plombs. Le tireur a la possibilité de racheter des plombs pour tirer une autre série. Pour un rachat, pour un montant de 5 € il disposera également de 30 plombs. Chaque série de tir, se compose d'un tir de 6 X 5 plombs ;
- Chaque tireur tire à son tour 5 plombs afin d'abattre une plaquette en bois située à 10 mètres. Si la plaquette est tombée, le tireur marque 1 point. Il continue à tirer ses cinq plombs. Pour être comptabilisée comme étant tombée, la plaquette doit être totalement enlevée de son support ;
- Après avoir tiré ses 5 plombs, si la plaquette n'est pas tombée, le tireur suivant continue à tirer sur celle-ci. Si ce tireur réussit à faire tomber cette plaquette, 1 point lui sera accordé. Et, ainsi de suite avec les autres tireurs du groupe ;
- En fin d'après-midi, suivant les catégories d'âges, celles ou ceux qui auront remporté le plus de points lors d'une série, recevront un trophée remis des mains de Saint-Nicolas ;
- Saint-Nicolas sera présent afin de récompenser tous les tireurs ; il souhaiterait que les participants puissent s'inscrire afin de prévoir les cadeaux en suffisance.

**Vu la présence d'enfants, il est demandé aux adultes,
le plus grand respect à l'égard de Saint-Nicolas,
Merci pour votre compréhension.**

